



MUNICIPALITE
DE
PREVERENGES

1028 Prévèrenge, le 9 septembre 2015

COMMUNICATIONS DES PRINCIPALES DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 18 mai, 1, 8, 15, 22, 29 juin, 6, 13, 20 juillet, 17, 24 et 31 août 2015

- **Dispenses d'enquête**
 - modification de la toiture, Chemin de la Venoge 25,
 - couverture amovible pour piscine, Avenue de la Gare 6,
 - aménagement d'un studio TV, Le Trési 9 B,
 - création d'un sas d'entrée, Rue de Lausanne 6 B,
 - pose d'un coupe-vent sur le balcon, Allée du Capellan 6 A et B,
 - installation de panneaux photovoltaïques, Chemin de la Venoge 29,
 - entretien du toit, Route d'Yverdon 30,
 - travaux d'entretien courant, Route d'Yverdon 32,
 - travaux d'entretien du bâtiment, Chemin de la Ramière 5,
 - travaux d'entretien, Avenue de la Plage 25,
 - transformation intérieure, Route de Genève 60 D,
 - modification des places de parc, Chemin des Uttins 29,
 - rénovation des façades, Route d'Yverdon 19.

- **Permis de construire / démolition**
 - transformation intérieure et surélévation du bâtiment, Route d'Yverdon 36,
 - reconstruction d'une villa, Chemin du Sout 6.

La Municipalité a également :

- **pris acte :**
 - de la statistique de la population au 31.8.2015 : 5'391 habitants résident à Prévèrenge et 86 sont en séjour.

- **décidé :**
 - de remplacer le nom « Chemin du Collège » par la dénomination « Rue des Voiles du Léman »,
 - de signer la convention sur les transports scolaires avec MBC pour la période 2015-2018,
 - de fixer la date de l'inspection annuelle de la préfète au 8 septembre 2015,
 - de résilier la convention de gestion de la déchetterie avec DESA SA pour le 31.12.2015, et de la reconduire annuellement afin d'être en mesure de mettre au concours le mandat de gestion de la déchetterie,
 - de fournir une aide, par mandat de prestation, aux communes de Romanel-sur-Morges et Aclens dans le domaine de la sécurité municipale,
 - de signer les contrats pour les cantines scolaires pour l'année 2015-2016 avec l'entreprise Novae Restauration SA, à Gland,

- d'octroyer la bourgeoisie de Préverenges à M. Pascal Champliau, à M. Miguel Angel Castro Rodriguez, à M. Pierluigi Miniscalchi, à Mme Arleta Ilijazi et à son fils,
 - de fixer la réception des nouveaux jeunes citoyens de la commune au 4 novembre 2015.
- **adjudé les travaux/mandats suivants :**
 - rénovation de 10 classes au Collège Bâbord – entreprises Galmar SA, Crissier, Strehl SA, Lausanne, Cojal Sàrl, Crissier et Roulin Electricité Sàrl, Saint-Prex,
 - signalisation au quartier du Rionzi – entreprises Signal SA, Etagnières, et Sciboz, Fribourg,
 - travaux de marquage routier – entreprise Signal SA, Etagnières,
 - remplacement de la chaudière – entreprise G2V Rypax SA, Mont-sur-Lausanne,
 - création d'une entrée séparée pour les Guifettes au Collège Tribord – entreprise Perfecta Sàrl, Renens,
 - éclairage public, remplacement de luminaires – entreprise Duvoisin Groux SA, Bussigny,
 - nouveau bâtiment de la voirie – mandat d'architecte – bureau Uni-Architectes Sàrl, Prilly,
 - plage – crédit d'étude sur l'érosion – entreprise AquaVision Engineering Sàrl, Ecublens,
 - collecteurs EC-EU – entretien – entreprise Liaudet Pial SA, Renens,
 - éclairage public – quartier Petit-Bâle – Uttins – entreprise Duvoisin Groux SA, Bussigny,
 - PDCOM – mandats à des entreprises spécialisées – Bureau Ecoscan SA, Lausanne, bureau TEAM+, Bulle, Atelier du Paysage Sàrl, Lausanne, bureau TRIBU Architecture Sàrl, Lausanne,
 - déchetterie communale – procédure de marchés publics – entreprise CSC Vaud, Yverdon.

LA MUNICIPALITE